



# SOMMAIRE

---

- 1 **SCALE ME UP : C'EST QUOI ?**
- 2 **SCALE ME UP : LA SÉQUENCE D'ACCÉLÉRATION**
- 3 **MARTINE PINVILLE INTERVIEW**
- 4 **LES 5 AMBASSADEURS : LA PREUVE PAR L'EXEMPLE**
- 5 **JE POSTULE : MAINTENANT, C'EST À VOUS !**



1 APPEL À  
PROJETS



17 JUIN  
10 SEPTEMBRE



6 LAURÉATS  
EUROPÉENS



1 SEMAINE  
D'ACCELERATION



# SCALE ME UP..

## C'EST QUOI ?

**#ScaleMeUp** Quand des États membres de l'Union européenne s'unissent pour développer l'innovation sociale, et diffuser ses valeurs à travers l'Europe.

**#ScaleMeUp** Un appel à projets qui récompensera 6 initiatives d'innovation sociale conduites à travers l'Europe. Les lauréats sélectionnés bénéficieront d'une séquence d'accélération pour booster le développement de leur projet.

**#ScaleMeUp** Changez d'échelle et décrochez l'Europe !

### LE CONTEXTE

**Transition économique et sociale, renouveau démocratique, impératif écologique : l'innovation sociale recherche des solutions face aux enjeux sociétaux qu'il convient aujourd'hui de relever.**

Partant des besoins réels et locaux des citoyens, elle est une source d'emplois durables et constitue un puissant levier pour la résilience et la transformation des territoires. Ainsi, en France, l'économie sociale et solidaire a repensé la gouvernance et le mode de distribution des richesses de l'entreprise, gagnant socialement en agilité et en performance. Le résultat est là : l'économie sociale et solidaire a su se montrer particulièrement robuste pendant la crise, employant près de 2,5 millions de salariés, au service d'un impact sociétal et environnemental positif.

L'innovation sociale jouit d'une forte notoriété aussi en Europe. Le 4 décembre 2015, l'Espagne, l'Italie, le Luxembourg, la République Slovaque, la Slovénie et la France ont adopté une déclaration pour soutenir cet écosystème, à l'occasion de la conférence « **Booster les entreprises sociales en Europe** » organisée par la Présidence luxembourgeoise du Conseil de l'Union européenne.



# BOOSTONS L'INNOVATION SOCIALE DÉCROCHEZ L'EUROPE !

17 JUIN > 10 SEPTEMBRE



1 APPEL À PROJETS



17 JUIN  
10 SEPTEMBRE



6 LAURÉATS  
EUROPÉENS



1 SEMAINE  
D'ACCELERATION

## LE DISPOSITIF

C'est pour prolonger cette dynamique européenne que la démarche **#ScaleMeUp** a été imaginée et mise en place. **Le 17 juin, tous les Etats membres volontaires seront représentés autour de Martine Pinville, le plus souvent au niveau Ministériel.** L'ambition politique est claire : aboutir à une reconnaissance partagée de cette économie d'avant-garde pour la fin d'année 2016. « Grâce à cette avancée, demain, toute entreprise de l'économie sociale de l'Union européenne pourrait être reconnue comme telle et se développer en France par exemple, en bénéficiant des dispositifs de notre loi en faveur de l'ESS, adoptée en 2014 » selon Martine Pinville.

**#ScaleMeUp**, c'est aussi un **programme d'accompagnement** à destination des entreprises européennes de l'économie sociale avec un appel à projets qui est lancé le 17 juin également. Six projets de coopération européenne seront sélectionnés. 5 par un jury constitué notamment des représentants des gouvernements européens engagés dans le dispositif et un 6<sup>e</sup> « coup de cœur » sera choisi cette fois ci par l'écosystème ESS via les réseaux sociaux. Les 6 projets lauréats seront accompagnés au cours d'une séquence d'accélération afin de les aider à déployer leur innovation sociale : une communication à l'image du projet pour assurer sa notoriété, une recherche de financements européens, un accompagnement juridique... Les réseaux de l'économie sociale et solidaire tant Français qu'Européens seront également associés en fonction des besoins identifiés pour chaque lauréat.



# 1 SÉQUENCE D'ACCÉLÉRATION

## POUR QUI, QUOI, COMMENT ?

### QUI PEUT POSTULER ?

**Une entreprise de l'économie sociale** impliquée dans un projet de coopération, de partenariat, ou d'essaimage avec au moins un autre partenaire au sein de l'Union : entreprise classique, collectivité, université... Si chaque pays possède sa propre définition des organisations de l'économie sociale, la définition française retenue est celle de la loi du 31 juillet 2014 (associations, fondations, mutuelles, coopératives, certaines sociétés commerciales).

### COMMENT POSTULER ?

L'appel à projet est ouvert du **17 juin au 10 septembre 2016**. Le dossier de candidature doit être complété sous forme électronique sur le site [www.scalemeup.eu](http://www.scalemeup.eu). Les candidats peuvent ajouter au dossier complété tout document ou précision qu'ils jugent utiles pour l'évaluation du projet.

### SUR QUELS CRITÈRES SE BASE LA SÉLECTION ?

L'objectif est de permettre le développement d'activités d'économie sociale résultant d'une coopération entre acteurs européens. Et voici les éléments qui seront appréciés :

- **Relever d'une innovation sociale** (réponse à un besoin, forme de gouvernance innovante)
- **Générer des retombées positives** pour ses parties prenantes mais aussi pour les territoires concernés (emploi, lien social, environnement)
- **Témoigner d'une maturité** organisationnelle et d'un modèle économique solide
- **Bénéficier d'un fort ancrage local** et tabler sur les ressources des territoires concernés pour impulser une dynamique autour du projet
- **Prévoir la possibilité d'apprécier la mise en œuvre du projet** : mesure d'impact, calendrier

# 1 SEMAINE D'ACCÉLÉRATION

ACCOMPAGNEMENT JURIDIQUE  
FINANCEMENT EUROPÉEN  
UNE COM À VOTRE IMAGE



LES LAURÉATS SERONT ACCUEILLIS PENDANT  
**UNE SEMAINE POUR UNE SÉQUENCE D'ACCÉLÉRATION**  
QUI CONSISTERA EN PLUSIEURS PHASES :



**Diagnostic**  
qualification des  
besoins, appui  
juridique au projet



**Accompagnement**  
Savoir présenter son projet  
face à des partenaires,  
identifier les dispositifs et  
les réseaux d'acteurs  
européens ad hoc.



**Promotion**  
via des outils et  
supports de  
communication dédiés :  
print, web, réseaux  
sociaux...



**Financement**  
Montage de dossier  
pour obtenir des fonds  
européens et rencontre  
avec des investisseurs

## COMBIEN DE PROJETS SERONT SÉLECTIONNÉS ?

Des représentants du Secrétariat d'État à l'Économie sociale et solidaire, appuyés par l'Avisé **présélectionneront 20 dossiers** sur la base des critères de sélection. Un jury composé de représentants des États membres participant à la démarche et d'experts pouvant identifier des dispositifs européens d'accompagnement ou de financement ad hoc, sélectionnera au final **5 projets**. Un prix « **Coup de cœur** » sera de plus attribué sur la base d'un vote des communautés organisé sur les réseaux sociaux.

**20**  
DOSSIERS  
PRÉSELECTIONNÉS



**5**  
LAURÉATS  
EUROPÉENS



**1**  
PROJET  
COUP DE CŒUR



# INTERVIEW

## MARTINE PINVILLE

SECRÉTAIRE D'ÉTAT CHARGÉE DU COMMERCE,  
DE L'ARTISANAT, DE LA CONSOMMATION  
ET DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

### Quelles sont les forces et les faiblesses de l'économie sociale et solidaire (ESS) aujourd'hui ?

**C'est d'abord un atout économique formidable pour la France !** 10% des emplois, près de 2,37 millions de salariés, en hausse de 25% depuis 2 000 et toujours en progression. En effet, de nouvelles perspectives de création d'emplois dans l'ESS se dessinent, que ce soit dans l'économie circulaire, l'économie du partage ou les services aux personnes âgées ou fragiles. Au delà de sa robustesse, cette économie intègre le désir, croissant chez les jeunes, d'entreprendre d'une manière différente, à la recherche d'un impact social positif. Un jeune diplômé sur deux souhaiterait intégrer ce domaine à sa sortie d'étude. Le succès des réseaux de soutien à l'entrepreneuriat social tels que Makesense, ou le nombre d'entrepreneurs présents à la Social Good Week en sont autant de belles illustrations. Un des principaux défis de l'ESS est de réussir à amplifier cette dynamique: s'affirmer comme une façon d'entreprendre à part entière, innovante, crédible et non pas comme une solution vouée à rester confidentielle. Le rôle de la puissance publique est justement de fournir un cadre favorable aux entreprises de l'ESS, de les aider à changer d'échelle. C'est ce que nous avons fait avec la loi ESS en 2014. Nous avons le même enjeu au niveau européen, avec les autres Etats Membres et la Commission européenne. ■

### C'est l'ambition politique et économique #ScaleMeUp ?

**La préoccupation accordée à l'économie sociale n'est pas nouvelle en Europe.** Déjà en 2010, dans le cadre de la stratégie « Europe 2020 », l'ESS devient une politique de l'Union européenne. En 2011, avec l'acte pour le marché unique, l'ESS fait partie des leviers pour relancer une croissance inclusive en Europe, tournée vers l'emploi pour tous. Passé le temps des déclarations, nous devons aujourd'hui passer à l'action et à la preuve par l'exemple en faisant émerger de nouvelles coopérations à l'échelle de l'Europe. Si **Scale Me Up est une initiative française**, elle est menée de façon collégiale avec d'autres États membres. La démarche est née lors de la Conférence « Boosting social entreprises » qui a donné naissance à la Déclaration du Luxembourg, le 4 décembre 2015. Ce jour-là, un premier cercle autour du Luxembourg se mettait en place constitué de l'Italie, l'Espagne, la République Slovaque, la Slovénie et de la France. Nous avons alors tous signé pour un premier but : parvenir à une approche commune reconnaissant l'importance de « l'économie sociale »\* et demeurer respectueuse de sa grande diversité et de son contexte historique dans l'ensemble des États membres. C'est le grand objectif sur lequel la France veut emmener ses partenaires européens à travers Scale Me Up. ■

\* Référence à la Déclaration du Luxembourg adoptée le 4 décembre 2015, pour la création d'un écosystème plus complet pour les entreprises de l'économie sociale.

## Pourquoi est-il si important d'aboutir à une reconnaissance partagée de l'économie sociale au niveau européen ?

**Cette reconnaissance partagée s'inscrit dans la même logique que la loi ESS en France en 2014** : il faut commencer par identifier de quoi on parle et resenser les organisations concernées pour pouvoir leur dédier des dispositifs, des financements et leur permettre de « changer d'échelle ». Au niveau européen, pour que nos entreprises de l'ESS s'emparent vraiment du marché unique, pour qu'elles « décrochent l'Europe » et cassent le plafond de verre, il faut également que nous soyons tous en mesure de les « reconnaître ». Or, force est de constater que chaque Etat membre a aujourd'hui, de façon totalement légitime, sa propre définition de « l'économie sociale ». Il est essentiel de respecter cette diversité qui correspond à l'histoire et au contexte social de chaque pays. La solution n'est pas dans la standardisation de toutes les définitions, mais au contraire dans la capacité de l'Europe à assurer leur coexistence. C'est sur la base de cette reconnaissance que les entreprises de l'économie sociale pourront bénéficier pleinement du marché européen. C'est l'Europe à l'heure de la Justice Sociale, et notre appel à projets vise à illustrer tout son potentiel économique et sociétal. ■

## Justement, qu'allez vous apporter d'essentiel aux lauréats durant la séquence d'accélération ?

**Notre objectif à travers l'appel à projets lancé le 17 juin est de booster des initiatives européennes** de l'économie sociale qui méritent un vrai coup d'accélérateur pour leur caractère innovant, leur potentiel d'impact sur le territoire, leur gouvernance remarquable. 6 projets lauréats seront sélectionnés. Ils se verront d'abord offrir un coup de projecteur sur leur projet, pour le faire connaître, le valoriser, et ainsi, pourquoi pas, encourager son essaimage à long terme. Ils auront également un accès facilité aux financements : nous les accompagnerons dans leur recherche d'investisseurs et des sources de financements européens seront identifiées. Les porteurs de projet bénéficieront enfin d'un accompagnement juridique pour les aider à affiner leurs statuts et leur gouvernance. ■

## Quels sont les objectifs à long terme de #ScaleMeUp ?

**Scale Me Up est une initiative française.** Je serais heureuse que d'autres pays la dupliquent, ou mènent leur propre initiative, toujours dans l'idée d'incarner les objectifs de la Déclaration du Luxembourg signée en décembre 2015. Notre souhait est d'impulser une « coopération renforcée » dans ce domaine de l'économie sociale. Ce cadre prévoit qu'un minimum de neuf États membres établissent une coopération accrue dans un domaine choisi, leur permettant ainsi de progresser selon des rythmes et des objectifs différents des autres pays. S'engager dans cette démarche de coopération renforcée est un processus long, exigeant. Il impose la mobilisation des Etats avec la Commission européenne. C'est important : pour véritablement faire évoluer le cadre communautaire afin qu'il intègre l'économie sociale de façon plus profitable, une dynamique pérenne doit se mettre en place. L'initiative française Scale Me Up a vocation à y contribuer. ■

## Contribution Nicolas SCHMIT, Ministre Luxembourgeois en charge du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire

L'année dernière représente à mes yeux une année charnière pour l'économie sociale et solidaire en Europe. En effet, avec l'adoption, sous Présidence luxembourgeoise, des premières conclusions du Conseil sur l'économie sociale ainsi que la constitution d'un groupe de travail des Ministres engagés à mettre en œuvre la Déclaration de Luxembourg, nous avons franchi une étape importante en matière de politiques européennes de développement et de promotion de l'économie sociale et solidaire.

Nous avons identifié comme un des sujets phare l'écosystème financier de l'économie sociale et solidaire. En effet, la question du financement est, aujourd'hui plus que jamais, cruciale et doit être un des principaux domaines de notre travail commun, aussi bien au niveau national qu'au niveau européen. Ainsi, nous devons identifier les moyens les plus adaptés et efficaces pour canaliser les fonds publics et privés vers les entreprises de l'économie sociale. La conférence organisée le 17 juin à l'initiative de la Secrétaire d'Etat française, Madame Pinville, marque aussi une étape importante. Elle a pour objet de faire émerger des projets d'entreprises de l'économie sociale. Nous sommes donc dans le concret. A travers cet appel à projets européen, nous confirmerons la promotion et la reconnaissance de l'économie sociale et solidaire, à l'échelle de l'Union européenne. L'Economie sociale et solidaire prendra ainsi sa place dans une économie européenne en pleine mutation créant des emplois, promouvant l'innovation et rappelant qu'il n'y a pas de bonne économie sans justice sociale. ■



# 5 AMBASSADEURS LA PREUVE PAR L'EXEMPLE !



PENSER ET ESSAIMER SON INNOVATION SOCIALE À L'ÉCHELLE EUROPÉENNE,  
**DE NOMBREUSES ORGANISATIONS L'ONT DÉJÀ FAIT !**  
ÉCONOMIE CIRCULAIRE, MICROFINANCE, INCLUSION SOCIALE, COOPÉRATIVE PROFESSIONNELLE OU  
ENVIRONNEMENT : DÉCOUVREZ COMMENT NOS 5 AMBASSADEURS (NON CANDIDATS À SCALEMEUP)  
ONT DÉJÀ NOUÉ DES PARTENARIATS DANS D'AUTRES ÉTATS MEMBRES POUR DÉVELOPPER LEUR ACTIVITÉ !

## ÉNERGIE

### GECCO : FAIRE DES HUILES USAGÉES UNE RESSOURCE POUR TOUS LES TERRITOIRES

Dans le Nord, d'où Gecco est originaire, on aime la frite. Mais cette passion rejette aussi chaque année des centaines de milliers de tonnes d'huiles. Cette SARL agréée « entreprise solidaire » se propose donc de collecter et de valoriser localement huiles et graisses alimentaires usagées, ainsi que les biodéchets et le marc de café. Comment ? En les transformant en un biodiesel avancé capable de faire rouler la flotte de véhicules des collectivités. Chaque année, Gecco collecte déjà 1200 tonnes d'huile. De quoi alimenter, une fois le prototype de transformateur construit, l'équivalent de 200 bus roulant au biodiesel.



Disponibles dans tous les pays et valorisables localement en biocarburant, les huiles de fritures constituent une branche du bouquet énergétique renouvelable.



En identifiant, diffusant et échangeant les bonnes pratiques en matière d'éducation inclusive des personnes en situation de handicap, incluD-ed vise à améliorer leurs perspectives d'emploi et leur insertion professionnelle.

## HANDICAP

### APF : PROMOUVOIR L'INCLUSION DES PERSONNES HANDICAPÉES À L'ÉCHELLE LOCALE ET EUROPÉENNE

L'Association des Paralysés de France (APF) mobilise 25 000 bénévoles et pas moins de 14 000 salariés. En France, 30 000 personnes atteintes de déficience motrice ainsi que leurs familles, bénéficient de ses services : scolarité, formation professionnelle, emploi, vie à domicile, accès aux loisirs. Mais l'APF s'est également « largement investie depuis 2002 dans les programmes et projets européens pour générer des co-constructions entre les secteurs de l'action sociale, de l'économie sociale et de l'accompagnement des personnes en situation de handicap et leurs familles », explique Hervé Lerbier, Directeur régional Nord Pas-de-Calais et Picardie.

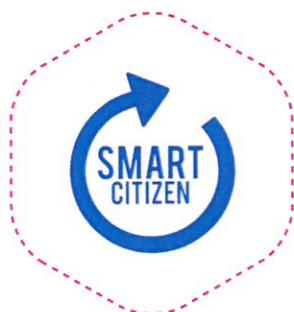
## ÉCONOMIE

### ADIE : CONTRE LE CHÔMAGE, LA MICROFINANCE

Le microcrédit, une solution réservée aux pays du Sud ? Pas pour l'Adie qui octroie depuis 1989 de petits prêts aux personnes exclues du marché du travail et du système bancaire pour créer leur entreprise en France et en Europe. Pas moins de 131 712 microcrédits ont été accordés pour un total de presque 100 000 entreprises créées. La confiance accordée à ces personnes en difficulté, à travers le microcrédit, leur permet également de reprendre confiance, en construisant leur projet et en devenant créateurs de richesse. L'Adie a cocréé trois organisations pour étendre son action à l'échelle européenne : microStart en Belgique en 2010, AFI (Action Finance Initiative) en Grèce en 2014 et Microlux en 2015. Grâce à des partenaires locaux qui ont une bonne connaissance du marché et de la réglementation, l'Adie partage son savoir-faire en terme de microfinance, réalise des missions d'assistance technique auprès des structures, chacune apprend auprès des autres et s'inspire des innovations mises en œuvre.



C'est bien à l'échelle de toute l'Europe que le développement du micro-crédit fait sens, explique Marie Degrand-Guillaud, directrice développement international de l'Adie.



Plus de 600 kits se sont répandus partout dans le monde. Smart Citizen est le fruit d'une coopération entre des chercheurs, des écoles, des associations de science citoyenne et des villes.

## ENVIRONNEMENT

### SMART CITIZEN : PERMETTRE À CHAQUE CITOYEN DE S'IMPLIQUER DANS DES PROBLÉMATIQUES ENVIRONNEMENTALES LOCALES

Le Smart Citizen Kit est né de la collaboration entre les « Fab Labs » de Barcelone et l'Institut d'Architecture Avancée de Catalogne, tous deux experts de l'impact des nouvelles technologies sur l'habitat humain. Ce kit open source (librement reproductible) est capable de capter et d'analyser différentes données environnementales en temps réel : température, ensoleillement, humidité, CO2, NO2, décibel... Objectif : permettre aux citoyens de s'impliquer dans des problématiques environnementales locales en les dotant de leur propre outil de mesure. Pour Tomas Diez, fondateur, « ce kit permet aux habitants des villes de se réapproprier leur territoire ».

## EMPLOIS

### SMART : SÉCURISER LES TRAVAILLEURS AUTONOMES EUROPÉENS GRÂCE AU MODÈLE COOPÉRATIF

Smart - pour Société Mutuelle pour artistes - fut lancée en 1998 dans le but de décharger les travailleurs autonomes de la gestion administrative de leurs activités professionnelles. « Le monde du travail se décrit de manière caricaturale au travers de deux figures, celle du salarié subordonné protégé par le code du travail et celle du travailleur indépendant très atomisé et surtout moins bien couvert socialement », explique Sandrino Graceffa, directeur de Smart. Grâce à son statut coopératif, Smart permet à ses membres d'être à la fois entrepreneurs et salariés. Chacun peut développer sa propre activité professionnelle, facturer ses prestations à une multitude de clients, engager des collaborateurs ou sous-traiter certaines prestations à d'autres membres sans avoir à créer sa propre entreprise. Le tout avec un socle de protection sociale important et de nombreux outils : conseils, soutien à la production, formations, financement participatif, outils administratifs, juridiques et financiers, etc.



Smart s'est engagé dans un grand nombre de partenariats pour dupliquer son action à l'échelle européenne. Partenariats publics, avec plusieurs fédérations, communes et provinces de Belgique.



# C'EST À VOUS !

## JE POSTULE



ACTEURS DE L'INNOVATION SOCIALE, ENTREPRISES DE L'ESS, PRÉPAREZ-VOUS  
À DÉCROCHER L'EUROPE : LES CANDIDATURES VOUS SONT GRANDES OUVERTES  
À PARTIR DU 17 JUIN ET JUSQU'AU 10 SEPTEMBRE.

Seules conditions pour déposer son dossier : **porter un projet de coopération, de partenariat, ou d'essaimage, comprenant a minima une entreprise de l'économie sociale en Europe et un autre partenaire au sein d'un second pays de l'Union** (entreprise classique, collectivité, université ...). Sont vivement appréciées : les réponses innovantes à un besoin sociétal, les initiatives ayant un impact territorial positif notamment en termes d'emplois, ainsi que la qualité du modèle économique et de gouvernance. Annonce des lauréats début octobre et embarquement pour l'accélération le **3 novembre 2016**.

De telles coopérations européennes existent déjà. En multipliant ces collaborations entre acteurs innovants, **#ScaleMeUp** entend mettre en lumière tout le potentiel porté par cette économie et contribuer à inscrire durablement les entreprises de l'économie sociale comme un axe prioritaire des politiques européennes.

**RENDEZ-VOUS**

À VOUS MAINTENANT DE VOUS PORTER CANDIDAT  
POUR BOOSTER L'INNOVATION SOCIALE EN EUROPE !  
[WWW.SCALEMEUP.EU](http://WWW.SCALEMEUP.EU)

